



COMPTE RENDU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 30 mars 2022 – 18h00

Siège - Communauté de Communes du Pays de Bitche

Présents : BARBIAN Claude, BEHR Francis, BEHR Michel, BURGUN Christelle, DELLINGER Paul, DOR Norbert, EIBEL Jean-Louis, FINKLER Dominique, FONTAINE Eliane, FORTHOFFER Jérôme, GLAD Jacqueline, HAMMER Guy, HEIM Cathia, HELMER Jacques, HEMMERT Eric, HOELLINGER Jean-Marc, HÖLTER Laurent, HUVER François, KIEFFER Benoît, KOELSCH Alexandre, KRAUSE Guillaume, LEICHTNAM Gaston, LEONCINI Manuel, MARTZEL Christophe, MAYER Manuel, MAZUY Anne, MEGEL Etienne, MICHAU Mélanie, MONDAUD Thierry, MORIAN Roger, NOSAL Marie-Claude, OLIGER Emile, ORDENER Delphine, OTT Grégory, ROMANG Joël, RUFF Monique, SCHAEFFER Charles, SCHWALBACH Christian, SCHWARTZ Cathy, SCHWARZ Sandrine, SCHLEGEL Marjorie, SEITLINGER Vincent, STEBLER Serge, STOCKY Gérard, SUCK David, VOGEL Marcel, VOGT Francis, WAGNER Jean-Marc, WEIL Serge, WEY Joëlle, WITTMANN Véronique, ZINS Florence.

Absents excusés : FABING Sandra, HUBRECHT Olivier.

Absents ayant donné pouvoir : SCHRUB Laurent à DOR Norbert, EITEL Jean-Paul à KIEFFER Benoît, TARHAN Sibel à HUVER François, SCHNELL Véronique à SCHWARTZ Cathy, MATHI Chris à HEIM Cathia, OSWALD François à WITTMANN Véronique, CHUDZ Jean-Louis à VOGEL Marcel, DORCKEL Pierrette à ROMANG Joël, LEICHTNAM Pascal à BARBIAN Claude, SEEL Sébastien à KIEFFER Benoît, SIDOT Francis à WITTMANN Véronique.

Mme Christelle BURGUN assure le secrétariat de séance.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

1) Fonctionnement des assemblées – Approbation du compte rendu de la séance 10 mars 2022

Il est proposé de valider le compte rendu de la séance du Conseil Communautaire du 10 mars 2022.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide avec 62 voix pour et 1 abstention de valider le compte rendu de la séance du 10 mars 2022.

2) Modification de la composition des commissions

La Communauté de Communes dispose de 15 commissions thématiques appelées à se prononcer en amont des décisions du Conseil Communautaire. La composition est fixée dans le règlement intérieur approuvé le 9 septembre 2020.

Vu l'article L5211-1 du CGCT,
Vu l'article L2121-11 du CGCT,
Vu la délibération n°29/2020 du 15 juillet 2020 relative à l'élection des Vice-présidents,
Vu la délibération n°53/2020 du 9 septembre 2020 à la constitution des commissions de travail,
Vu la délibération n°02/2022 du 10 mars 2022 actant l'installation de M. Manuel LEONCINI en qualité de Conseiller Communautaire Titulaire,

Considérant la demande formulée par M. Manuel LEONCINI en date du 17 mars 2022 d'intégrer les commissions Santé et Action Sociale-Petite Enfance-Jeunesse,

Considérant que bien que le règlement intérieur ne le stipule pas expressément, par transposition des dispositions prévues en cas de remplacement d'un Conseiller Communautaire en cours de mandat et de la possibilité qui lui est offerte de demander à siéger dans d'autres commissions que celles dans lesquelles son prédécesseur était désigné.

Il est proposé à l'assemblée de procéder à la modification de la composition des commissions Santé et Action Sociale-Petite enfance-Jeunesse,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De procéder à l'ajout de M. Manuel LEONCINI dans les commissions Santé et Action Sociale-Petite Enfance-Jeunesse**
- **D'arrêter la liste de chacune d'elle comme suit :**

COMMISSION SANTE
DELLINGER Paul
FONTAINE Eliane
WEY Joëlle
SCHWARZ Sandrine
BEHR Francis
BICHELBERGER Christian
FABING Sandra
TARHAN Sibel
SCHWALBACH Christian
NOSAL Marie-Claude
MAZUY Anne
LEONCINI Manuel

COMMISSION ACTION SOCIALE – PETITE ENFANCE – JEUNESSE
DORCKEL Pierrette
ZINS Florence
RUFF Monique
SCHWARZ Sandrine
BICHELBERGER Christian
HUBRECHT Olivier
FABING Sandra
TARHAN Sibel
OSWALD Sabine
HEMMERT Eric
LEONCINI Manuel

- De retirer M. Manuel LEONCINI, à sa demande, des commissions Développement économique/Politique culturelle, Marketing territorial, Exploitation/Services en régie et Finances/Budget
- D'autoriser le Président à signer tout document et à engager toute démarche relative à l'exécution de la présente décision.

Arrivée de Mme Sandra FABING

3) FINANCES – Comptes de gestion 2021 – Communauté de Communes du Pays de Bitche

L'assemblée est appelée à se prononcer sur les comptes de gestion de l'exercice 2021 de l'ensemble des budgets de la Communauté de Communes du Pays de Bitche. Ces comptes ont été dressés par le comptable public.

Les comptes de gestion présentés par le comptable public donnent lieu aux résultats suivants :

- Budget Général

Recettes nettes d'investissement	11 018 372,19 €
Dépenses nettes d'investissement	16 539 095,74 €
Recettes nettes de fonctionnement	11 936 986,28 €
Dépenses nettes de fonctionnement	12 018 888,30 €
Résultat de l'exercice	
Déficit de fonctionnement	- 81 902,02 €
Déficit d'investissement	- 5 520 723,55 €
TOTAL DES SECTIONS - Déficit	- 5 602 625,57 €
Excédents reportés	9 547 348,63 €
RESULTAT GLOBAL - Excédent	3 944 723,06 €

- Budget CIAV

Recettes nettes d'investissement	0,00 €
Dépenses nettes d'investissement	0,00 €
Recettes nettes de fonctionnement	1 775 317,02 €
Dépenses nettes de fonctionnement	1 744 224,96 €
Résultat de l'exercice	
Excédent de fonctionnement	31 092,06 €
Excédent d'investissement	0,00 €
TOTAL DES SECTIONS - Excédent	31 092,06 €
Excédent reporté	207 301,05 €
RESULTAT GLOBAL - Excédent	238 393,11 €

- Budget THD

Recettes nettes d'investissement	1 182 084,27 €
Dépenses nettes d'investissement	1 561 917,20 €
Recettes nettes de fonctionnement	3 692 665,65 €
Dépenses nettes de fonctionnement	2 954 493,97 €
Résultat de l'exercice	
Excédent de fonctionnement	738 171,68 €
Déficit d'investissement	- 379 832,93 €
TOTAL DES SECTIONS – Excédent	358 338,75 €
Déficits reportés	- 148 607,51 €
RESULTAT GLOBAL – Excédent	209 731,24 €

– **Budget Ordures Ménagères**

Recettes nettes d'investissement	81 548,81 €
Dépenses nettes d'investissement	162 856,15 €
Recettes nettes de fonctionnement	5 482 769,67 €
Dépenses nettes de fonctionnement	5 200 193,69 €
Résultat de l'exercice	
Excédent de fonctionnement	282 575,98 €
Déficit d'investissement	- 81 307,34 €
TOTAL DES SECTIONS - Excédent	201 268,64 €
Excédents reportés	1 547 445,28 €
RESULTAT GLOBAL - Excédent	1 748 713,92 €

Il est proposé d'approuver les comptes de gestion de l'exercice 2021 de l'ensemble des budgets de la Communauté de Communes du Pays de Bitche comme détaillés ci-dessus.

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par M. le Trésorier, considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont régulières, après avis favorable de la Commission des Finances en date du 21/03/2022, décide avec 45 voix pour, 16 voix contre et 3 abstentions d'approuver les comptes de gestion 2021 de l'ensemble des budgets de la Communauté de Communes du Pays de Bitche dressés par M. le Trésorier et déclare qu'ils n'appellent aucune observation ni réserve de sa part.

4) FINANCES – Compte Administratif 2021 – Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget Général

Le compte administratif de l'exercice 2021 de la Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget Général s'établit comme suit :

CCPB - BUDGET GENERAL				CA 2021
BALANCE GENERALE				
LIBELLES	CA 2020	BP 2021	CA 2021	RESTES A REALISER
SECTION DE FONCTIONNEMENT :				
Dépenses	11 453 511,77	13 791 381,40	12 018 888,30	
Recettes	12 961 800,59	13 791 381,40	13 314 799,80	
Déficit		0,00		
Excédent	1 508 288,82		1 295 911,50	
SECTION D'INVESTISSEMENT :				
Dépenses	8 688 428,70	24 274 921,40	16 539 095,74	2 768 084,00
Recettes	16 773 393,60	24 274 921,40	19 187 907,30	3 681 125,00
Déficit		0,00		
Excédent	8 084 964,90		2 648 811,56	913 041,00
TOTAL GENERAL :				
Dépenses	20 141 940,47	38 066 302,80	28 557 984,04	2 768 084,00
Recettes	29 735 194,19	38 066 302,80	32 502 707,10	3 681 125,00
RESULTAT GLOBAL :				
DEFICIT				
EXCEDENT	9 593 253,72		3 944 723,06	913 041,00

Il est proposé d'approuver le compte administratif 2021 de la Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget Général.

Le Conseil Communautaire, après avis favorable de la Commission des Finances en date du 21/03/2022, après en avoir délibéré, décide avec 47 voix pour et 16 voix contre :

- de donner acte de la présentation faite du compte administratif 2021 de la Communauté de Communes du Pays de Bitche Général,
- de constater pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,

- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser
- d'arrêter le compte administratif – Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget Général conformément aux chiffres figurant dans le tableau ci-dessus.

5) **FINANCES – Compte administratif 2021 – Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget CIAV**

Le compte administratif de l'exercice 2021 de la Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget CIAV s'établit comme suit :

CCPB - BUDGET CIAV				CA 2021
BALANCE GENERALE				
LIBELLES	CA 2020	BP 2021	CA 2021	RESTES A REALISER
SECTION DE FONCTIONNEMENT :				
Dépenses	1 553 642,47	1 882 707,00	1 744 224,96	
Recettes	1 760 943,52	1 882 707,00	1 982 618,07	
Déficit				
Excédent	207 301,05		238 393,11	
SECTION D'INVESTISSEMENT :				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
Déficit				
Excédent				
TOTAL GENERAL :				
Dépenses	1 553 642,47	1 882 707,00	1 744 224,96	0,00
Recettes	1 760 943,52	1 882 707,00	1 982 618,07	0,00
RESULTAT GLOBAL :				
DEFICIT				
EXCEDENT	207 301,05		238 393,11	

Il est proposé d'approuver le compte administratif 2021 de la Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget CIAV.

Le Conseil Communautaire, après avis favorable de la Commission des Finances en date du 21/03/2022, après en avoir délibéré, décide avec 57 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions :

- de donner acte de la présentation faite du compte administratif 2021 de la Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget CIAV,
- de constater pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser
- d'arrêter le compte administratif – Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget CIAV conformément aux chiffres figurant dans le tableau ci-dessus.

6) Finances - Compte Administratif 2021 – Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget THD

Le compte administratif de l'exercice 2021 de la Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget THD s'établit comme suit :

CCPB - BUDGET TRES HAUT DEBIT				CA 2021
BALANCE GENERALE				
LIBELLES	CA 2020	BP 2021	CA 2021	RESTES A REALISER
Section de fonctionnement :				
Dépenses	3 718 100,55	4 117 901,00	2 954 493,97	
Recettes	3 724 541,80	4 117 901,00	3 692 665,65	
Déficit				
Excédent	6 441,25		738 171,68	
Section d'investissement :				
Dépenses	2 304 729,83	2 611 454,00	1 710 524,71	591 345,00
Recettes	2 156 122,32	2 611 454,00	1 182 084,27	323 515,00
Déficit	-148 607,51	0,00	-528 440,44	-267 830,00
Excédent				
TOTAL GENERAL :				
Dépenses	6 022 830,38	6 729 355,00	4 665 018,68	591 345,00
Recettes	5 880 664,12	6 729 355,00	4 874 749,92	323 515,00
RESULTAT GLOBAL :				
DEFICIT	-142 166,26			-267 830,00
EXCEDENT			209 731,24	

Il est proposé d'approuver le compte administratif 2021 de la Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget THD.

Le Conseil Communautaire, après avis favorable de la Commission des Finances en date du 21/03/2022, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de donner acte de la présentation faite du compte administratif 2021 de la Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget THD,
- de constater pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser
- d'arrêter le compte administratif – Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget THD conformément aux chiffres figurant dans le tableau ci-dessus.

7) FINANCES – Compte administratif 2021 – Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget OM

Le compte administratif de l'exercice 2021 de la Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget OM s'établit comme suit :

CCPB - BUDGET ORDURES MENAGERES				CA 2021
BALANCE GENERALE				
LIBELLES	CA 2020	BP 2021	CA 2021	RESTES A REALISER
SECTION DE FONCTIONNEMENT :				
Dépenses	4 580 415,76	6 785 965,00	5 200 193,69	
Recettes	5 945 643,88	6 785 965,00	6 847 997,79	
Déficit				
Excédent	1 365 228,12		1 647 804,10	
SECTION D'INVESTISSEMENT :				
Dépenses	196 556,18	1 246 040,00	162 856,15	893 840,00
Recettes	378 773,34	1 246 040,00	263 765,97	24 384,00
Déficit				-869 456,00
Excédent	182 217,16		100 909,82	
TOTAL GENERAL :				
Dépenses	4 776 971,94	8 032 005,00	5 363 049,84	893 840,00
Recettes	6 324 417,22	8 032 005,00	7 111 763,76	24 384,00
RESULTAT GLOBAL :				
DEFICIT				-869 456,00
EXCEDENT	1 547 445,28		1 748 713,92	

Il est proposé d'approuver le compte administratif 2021 de la Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget OM.

Le Conseil Communautaire, après avis favorable de la Commission des Finances en date du 21/03/2022, après en avoir délibéré, décide avec 46 voix pour et 17 voix contre :

- de donner acte de la présentation faite du compte administratif 2021 de la Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget OM,
- de constater pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser
- d'arrêter le compte administratif – Communauté de Communes du Pays de Bitche – Budget OM conformément aux chiffres figurant dans le tableau ci-dessus.

Départ le M. BEHR Michel

8) FINANCES – Budgets 2022 - Affectation des résultats 2021

Au vu des comptes de l'exercice 2021 des budgets de la Communauté de Communes (Budget général, et budgets annexes du CIAV et des ordures ménagères), il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

A) BUDGET GENERAL - Affectation du résultat 2021

Les résultats cumulés au 31 décembre 2021, s'établissent comme suit :

Dépenses de fonctionnement 2021	12 018 888,30 €
Recettes de fonctionnement	11 936 986,28 €
Déficit de fonctionnement 2021	-81 902,02 €
Excédent de fonctionnement reporté 2020	1 377 813,52 €
Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2021	1 295 911,50 €
Dépenses d'investissement 2021	16 539 095,74 €
Recettes d'investissement dont excédent capitalisé	11 018 372,19 €
Déficit d'investissement 2021	-5 520 723,55 €
Excédent d'investissement reporté 2020	8 169 535,11 €
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2021	2 648 811,56 €
Résultat global de l'exercice 2021	-5 602 625,57 €
Résultat budgétaire global de clôture du budget principal au 31/12/2021	3 944 723,06 €
Dépenses d'investissement reportées	2 768 084,00 €
Recettes d'investissement reportées	3 681 125,00 €
Solde des reports d'investissements 2021	913 041,00 €
Besoin d'autofinancement	
Excédent d'investissement restant	913 041,00 €
Affectation de l'excédent de fonctionnement de 2021	1 295 911,50 €
Affectation aux réserves (compte RI 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (compte RF 002)	1 295 911,50 €

Il est proposé d'affecter l'excédent global de fonctionnement 2021, soit **1 295 911,50 €** au compte RF 002 « Excédent de fonctionnement reporté ».

B) BUDGET CIAV – Affectation du résultat 2021

Les résultats cumulés au 31 décembre 2021, s'établissent comme suit :

Dépenses de fonctionnement 2021	1 744 224,96 €
Recettes de fonctionnement	1 775 317,02 €
Excédent de fonctionnement 2021	31 092,06 €
Excédent de fonctionnement reporté 2020	207 301,05 €
Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2021	238 393,11 €
Dépenses d'investissement 2021	0,00 €
Recettes d'investissement dont excédent capitalisé	0,00 €
Déficit/Excédent d'investissement 2021	0,00 €
Déficit/Excédent d'investissement reporté 2020	0,00 €
Déficit/Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2021	0,00 €
Résultat global de l'exercice 2021	31 092,06 €
Résultat budgétaire global de clôture du budget principal au 31/12/2021	238 393,11 €
Dépenses d'investissement reportées	0,00 €
Recettes d'investissement reportées	0,00 €
Solde des reports d'investissements 2021	0,00 €
Besoin d'autofinancement	
Excédent d'investissement restant	0,00 €
Affectation de l'excédent de fonctionnement de 2021	238 393,11 €
Affectation aux réserves (compte RI 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (compte RF 002)	238 393,11 €

Il est proposé d'affecter l'excédent global de fonctionnement 2021, soit **238 393,11 € au compte RF 002 « Excédent de fonctionnement reporté »**.

C) BUDGET THD – Affectation du résultat 2021

Les résultats cumulés au 31 décembre 2021, s'établissent comme suit :

Dépenses de fonctionnement 2021	2 954 493,97 €
Recettes de fonctionnement	3 692 665,65 €
Excédent de fonctionnement 2021	738 171,68 €
Excédent de fonctionnement reporté 2020	0,00 €
Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2021	738 171,68 €
Dépenses d'investissement 2021	1 561 917,20 €
Recettes d'investissement dont excédent capitalisé	1 182 084,27 €
Déficit d'investissement 2021	-379 832,93 €
Déficit d'investissement reporté 2020	-148 607,51 €
Déficit d'investissement cumulé au 31/12/2021	-528 440,44 €
Résultat global de l'exercice 2021	358 338,75 €
Résultat budgétaire global de clôture du budget principal au 31/12/2021	209 731,24 €
Dépenses d'investissement reportées	591 345,00 €
Recettes d'investissement reportées	323 515,00 €
Solde des reports d'investissements 2021	-267 830,00 €
Besoin d'autofinancement	-796 270,44 €
Excédent d'investissement restant	
Affectation de l'excédent de fonctionnement de 2021	738 171,68 €
Affectation aux réserves (compte RI 1068)	738 171,68 €
Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (compte RF 002)	0,00 €

Il est proposé d'affecter l'excédent global de fonctionnement 2021, soit **738 171,68 € au compte RI 1068 « Réserves »**.

D) BUDGET ORDURES MENAGERES – Affectation du résultat 2021

Les résultats cumulés au 31 décembre 2021, s'établissent comme suit :

Dépenses de fonctionnement 2021	5 200 193,69 €
Recettes de fonctionnement	5 482 769,67 €
Excédent de fonctionnement 2021	282 575,98 €
Excédent de fonctionnement reporté 2020	1 365 228,12 €
Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2021	1 647 804,10 €
Dépenses d'investissement 2021	162 856,15 €
Recettes d'investissement dont excédent capitalisé	81 548,81 €
Déficit d'investissement 2021	-81 307,34 €
Excédent d'investissement reporté 2020	182 217,16 €
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2021	100 909,82 €
Résultat global de l'exercice 2021	201 268,64 €
Résultat budgétaire global de clôture du budget principal au 31/12/2021	1 748 713,92 €
Dépenses d'investissement reportées	893 840,00 €
Recettes d'investissement reportées	24 384,00 €
Solde des reports d'investissements 2021	-869 456,00 €
Besoin d'autofinancement	-768 546,18 €
Excédent d'investissement restant	
Affectation de l'excédent de fonctionnement de 2021	1 647 804,10 €
Affectation aux réserves (compte RI 1068)	768 546,18 €
Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (compte RF 002)	879 257,92 €

Il est proposé d'affecter l'excédent global de fonctionnement 2021, soit **768 546,18 € au compte RI 1068 « Réserves »** et **879 257,92 € au compte RF 002 « Excédent de fonctionnement reporté »**.

Le Conseil Communautaire, après avis favorable de la Commission des Finances en date du 21 mars 2022, après en avoir délibéré, décide avec 59 voix pour et 4 abstentions :

- d'affecter les résultats de l'exercice 2021 comme détaillé ci-dessus, soit :
 - l'excédent global de fonctionnement 2021 du budget général, soit 1 295 911,50 € au compte RF 002 « Excédent de fonctionnement reporté ».
 - l'excédent global de fonctionnement 2021 du budget CIAV, soit 238 393,11 € au compte RF 002 « Excédent de fonctionnement reporté ».
 - l'excédent global de fonctionnement 2021 du budget THD, soit 738 171,68 € au compte RI 1068 « Réserves ».
 - l'excédent global de fonctionnement 2021 du budget OM, soit 768 546,18 € au compte RI 1068 « Réserves » et 879 257,92 € au compte RF 002 « Excédent de fonctionnement reporté ».

Départ de Mme Cathy SCHWARTZ, Messieurs Paul DELLINGER, Joël ROMANG, Emile OLIGER et Charles SCHAEFFER.

9) FINANCES –Débat d’Orientation Budgétaire 2022

Vu les articles L1611-9, L2312-1, L3312-1 et L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président présente le Débat d’Orientation Budgétaire 2022.

Il est proposé de donner acte de cette présentation.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide avec 54 voix pour et 2 abstentions de donner acte au Président de la présentation du Débat d’Orientation Budgétaire 2022.